

18 Janvier 2018

# PROJET RÉGIONAL SUR L'ANTIBIOTHÉRAPIE

# Un projet Régional

- « Développement du conseil en antibiothérapie en région des Pays de la Loire »
  
- Rédacteurs :
  - Dr Pierre Abgueuen : Service des Maladies Infectieuses, CHU Angers
  - Pr David Bouteille : Service des Maladies Infectieuses, CHU Nantes
  - Dr Aurélie Marquet : Medqual

# Les 4 actions principales

- **Action n° 1 : Pérennisation ou remise en place des hotlines de conseil en ligne dans les établissements référents de la région à destination des médecins libéraux**
  - traçabilité écrite des avis,
  - homogénéisation des conseils en antibiothérapie au sein de la région
- **Action n° 2 : Formation et animation d'un réseau de référents**
  - Constitution d'un réseau de référents
  - Animation du réseau de référents

# Les 4 actions principales

- **Action n° 3 : Mise en place de formations destinées aux médecins de ville sur le bon usage des antibiotiques et les alternatives à l'antibiothérapie**
  - Création d'une journée annuelle régionale de formation dédiée aux médecins généralistes
  - Mise en place d'un Diplôme Universitaire spécifiquement dédié aux infections communautaires
  - Politique de sollicitation des groupes de FMC en médecine générale
  
- **Action n° 4 : Mise en place d'une expérimentation de télémédecine (CHU de Nantes)**

# L'organisation

- **En proximité les référents de l'antibiothérapie des établissements assurant le relais au plus près des médecins généralistes**
- **au niveau régional :**
  - Des moyens concentrés sur les 2 CHU par le financement d'un poste d'assistant spécialiste pour 2 ans pour chaque établissement et en lien étroit avec les autres établissements
- **Un pilotage assuré, sous la direction de l'ARS, par un comité associant Medqual, l'OMEDIT et les assistants spécialistes qui définissent les priorités et les actions de formation et de communication auprès des référents en antibiothérapie assurant le lien avec les CH et autres structures de taille plus réduite et auprès des médecins généralistes.**

# Les moyens

- **Renforcement des équipes médicales des CHU d'Angers et de Nantes, sous forme de deux temps pleins répartis sur les deux CHU, pour un minimum de deux ans. Pour Nantes, le parti a été de répartir ce temps en 2 mi temps dont un mi temps de médecin généraliste.**
- **Financement de la plate-forme de télémédecine dédiée au projet, au CHU de Nantes.**
- **Aide à la communication sur les différentes actions de formation menées au sein de ce projet.**
- **20% de secrétariat dans chaque hémirégion pour assurer la transmission des conseils écrits aux médecins traitants, élaborer la liste des référents, assurer l'organisation des formations et la diffusion des recommandations (temps souhaité mais non obtenu).**

- **Fonctionnement de la Hotline :**
  - La mise en place du suivi informatisé des avis permettra de déterminer :
    - nombre et origine des appels,
    - motifs d'appel
    - couverture régionale
    - nécessité d'hospitalisation secondaire
    - hospitalisations évitées
    - molécules utilisées
    - non-prescriptions d'antibiotiques
  
- **Actions de formation auprès des médecins généralistes :**
  - Nombres d'actions de formation
  - Nombres de médecins concernés

# Les marqueurs d'évaluation

- Mise en place du réseau des référents en antibiothérapie
  - Nombre de formations
  - Nombre de participants
- **Impact consommation/résistances bactériennes**
  - Mesure de la consommation d'antibiotiques sur la région
  - Suivi des résistances bactériennes